



ACTE D'AUTORISATION

Amendement d'une autorisation nationale

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

SANYTOL LACTIC NA-APP – Famille de produits biocides – META SPC 1 est autorisé conformément à l'article 48 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 18/10/2031. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:
GRUPO AC MARCA, S.L.
Numéro BCE: /
AVDA CARRILET 293-297 0
ES 08907 L'HOSPITALET DE LLOBREGAT
- Nom commercial des produits contenus dans le meta SPC:
 - o SANYTOL DESODORISANT DESINFECTANT SPÉCIAL TEXTILE PROTECT
 - o SANYTOL DESODORISANT TEXTILE DESINFECTANT ODEURS ANIMAUX PROTECT
- Numéro d'autorisation du meta SPC: BE2021-0014-01-00
- Utilisateur autorisé: Uniquement pour le grand public
- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:
 - o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Acide L-(+)-lactique (CAS 79-33-4): 0,9% - 0,9%
--
- Substances préoccupantes :

N,N-dimethyldecylamine N-oxide (CAS 2605-79-0): 0,4575% - 0,4575%
C8-10 Polyglycoside (CAS 68515-73-1): 0,36% - 0,396%
1-hydroxy-1,1-diphosphonoethane,conc=60%,solution aqueuse (CAS 2809-21-4): 0,1624% - 0,1736%

- Type de produit et usage en vue duquel le meta SPC est autorisé:

2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Uniquement autorisé pour la désinfection des textiles d'intérieur non lavables ou difficiles à laver , ainsi que pour la désinfection des surfaces (zones non médicales).
--

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 2 ans
- Organismes cibles:
 - o Bactéries
 - o Levures
 - o Virus enveloppés

§2.Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant SANYTOL LACTIC NA-APP – Famille de produits biocides – META SPC 1:
GRUPO AC MARCA, S.L., ES
- Fabricants Acide L-(+)-lactique (CAS 79-33-4):
PURAC BIOCHEM B.V., NL
Jungbunzlauer S.A. , FR

§3.Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom SANYTOL LACTIC NA-APP – Famille de produits biocides, avec le numéro d'autorisation BE2021-0014-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4.Classification des produits contenues dans le meta SPC :

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-GHS:

Code H	Classe et catégorie
H290	Substance ou mélange corrosif pour les métaux - catégorie 1
H319	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 2

§5. Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,
Reconnaissance mutuelle simultanée, le 03/11/2021

Amendement d'une autorisation nationale,

POUR LE MIISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(*Par A.M. 17/05/2019*)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: louis lucrèce

Le: 10/08/2023